

# CONCOURS PROGRAMME GEST 2024

Vous désirez mettre en place un projet pour :

- ✓ Contribuer à la mobilité active de vos employé.es et de la population?
- ✓ Réduire vos émissions de gaz à effet de serre?
- ✓ Générer un bilan d'écoresponsabilité de vos événements
- ✓ Créer un projet de verdissement dans un îlot de chaleur

4 bourses de

**5 000**



## APPEL À PROPOSITION

Rempportez une des quatre bourses d'une valeur de **5 000\$**.

Les quatre organisations gagnantes seront guidées par des entreprises d'économie sociale de la région.

Pour participer, assurez-vous de remplir les critères d'admissibilité et de présenter votre demande avant le **15 mars 2025**.

**SOUMETTEZ VOTRE  
CANDIDATURE MAINTENANT!**

Pour plus d'infos:

[fondationfee.ca/programme-gest](http://fondationfee.ca/programme-gest)

819-821-4357

# APPEL À PROPOSITION

## L'engagement des lauréat.e.s :

- Fournir une contribution financière équivalente à au moins 25 % du budget total du projet (pouvant être sous forme de ressources humaines impliquées dans le projet) ;
- S'engager à démarrer leur projet dans les semaines suivant le dévoilement des lauréat.e.s et respecter une échéance de réalisation du projet de 1 an;
- Remplir une fiche de réalisation de projets avec photos et description à la fin de celui-ci.

## Pour être admissible, le projet doit :

- Être soumis par une entreprise de moins de 100 employés (toutes formes juridiques) ou une municipalité située en Estrie ;
- Être un nouveau projet de réduction des GES et débiter au plus tôt le 1er avril 2025 et au plus tard le 1er septembre 2025 ;
- Ne pas avoir fait l'objet de sanction administrative pécuniaire (SAP) ou de poursuite de la part du MELCCFP depuis trois (3) ans;
- Se démarquer par :
  - sa créativité,
  - son originalité,
  - sa faisabilité,
  - sa capacité à être transféré,
  - son potentiel de générer des changements de comportement au sein des employés, clients ou citoyens.

Les demandes doivent être présentées par le biais du formulaire de candidature.

Date de tombée du dépôt de candidature : **15 mars 2025**

Tous les documents doivent être acheminés par courriel au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie à [info@fondationfee.ca](mailto:info@fondationfee.ca).